



À l'issue de sa session ordinaire le 27 août à Douala, l'assemblée générale de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) a donné « mandat » à Samuel Eto'o de « rechercher à recouvrer tous les créances et avoirs de la Fecafoot, et éventuellement d'engager des poursuites à l'encontre de toutes les personnes auteurs de malversations financières ». Dans la même veine, « l'assemblée générale, à l'unanimité des membres présents, donne mandat au président de la Fecafoot à l'effet d'investiguer et éventuellement, dénoncer les personnes s'étant approprié les exonérations douanières et fiscales obtenues par la Fecafoot auprès du Minfi à des fins personnelles », peut-on lire dans le communiqué final ayant sanctionné les travaux.

En mai dernier, l'ancien international et buteur camerounais des Lions indomptables a licencié la cheffe de département marketing et responsabilité sociétale de la Fecafoot, Liliane Ngo Mbog Binyet, « à cause de soupçons de malversations financières ». Une décision contestée par certains, qui reprochent à Samuel Eto'o d'outrepasser ses fonctions. Adoubé par l'AG de la Fecafoot, Samuel Eto'o a désormais les pleins pouvoirs pour traquer et traduire en justice les auteurs de malversations financières au sein de la fédération nationale de football. Et donc, de signer leur renvoi.

Cette résolution a été prise à la suite de la présentation du rapport d'audit fait par le cabinet Moore Stephens. Ce cabinet avait été engagé le 18 avril dernier par Eto'o pour effectuer un

audit organisationnel et des ressources humaines, un audit comptable et financier, ainsi qu'un audit des infrastructures à la Fecafoot. L'opération devait durer 90 jours, pour un coût global de 89 437 500 FCFA. Des anomalies sur les comptes ont probablement été découvertes par le cabinet mandaté, qui a présenté les grands axes de ce rapport aux membres de l'AG samedi. Mais les résultats ne sont pas encore publics.

Ref: [StopBlaBlacam](#)

---